



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

adoption

Question écrite n° 75776

Texte de la question

M. Léonce Deprez se référant à ses engagements, lors du conseil des ministres du 9 janvier 2002 à l'égard d'une série de mesures destinées à « faciliter l'adoption et à mieux accompagner les parents », demande à Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées de lui préciser l'état actuel de son action tendant à diminuer le nombre des organismes et avec chacun d'eux, une convention qui leur donnera une véritable mission de service public et mettra les futurs parents en confiance. Ceci concerne les organismes intermédiaires pour l'adoption (OIA).

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75776

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2002, page 2275